

# AVANT-PROPOS

Vous avez fait l'acquisition d'un scooter **KYMCO**, modèle **DOWNTOWN 350i TCS**, et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre scooter en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du scooter.

N'oubliez pas qu'en toutes circonstances, vous devez porter un équipement de sécurité adéquat (casque, gants).

Nous vous recommandons de lire ce manuel attentivement avant de conduire votre scooter.

Le non-respect des informations précédées de la signalétique **AVERTISSEMENT** peut être la cause de blessures graves ou de mort.

Le non-respect des informations précédées de la signalétique **RECOMMANDATION** peut être la cause de détérioration du matériel.

Les informations et caractéristiques décrites dans ce manuel sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes, dans le cadre d'une amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis. Photos non contractuelles.

*Bonne route!*

# SOMMAIRE

Pages

## La garantie et les recommandations importantes

CONDITIONS DE GARANTIE .....	3 à 4
RECOMMANDATIONS.....	5 à 6

## Le véhicule

IDENTIFICATION DU VEHICULE (n° de châssis et n° moteur) .....	7
DESCRIPTION DU VEHICULE .....	8 à 9
DESCRIPTION DES COMMANDES, INSTRUMENTATION, EQUIPEMENT (sommaire et détails) .....	10 à 27

## L'utilisation

CONTROLES QUOTIDIENS (sommaire et détails) .....	28 à 33
DEMARRAGE VEHICULE .....	34
RODAGE .....	35
NETTOYAGE, STOCKAGE DU SCOOTER .....	36

## La mise en route et l'entretien

CONTROLES AVANT LIVRAISON.....	37 à 38
PROGRAMME D'ENTRETIEN .....	39
REVISION DES 1000 KM OU 2 MOIS ET SUIVI DU PROGRAMME D'ENTRETIEN .....	40 à 42

## Divers

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES .....	43 à 44
ACCESSOIRES OPTIONNELS .....	45
EMPLACEMENT DE LA CARTE DE GARANTIE .....	46
NOODOE .....	47

# Garantie Commerciale de 2 ans

En complément de la garantie légale des vices cachés, **Kymco Lux S.A** garantit les véhicules de la marque KYMCO, commercialisés sur les territoires français et luxembourgeois, contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de **2 (deux) ans**, sans limitation de kilométrage, sauf dispositions particulières contraires portées à votre connaissance, à compter de la date d'acquisition du véhicule. Cette date est inscrite sur le certificat de garantie (DATE DE VENTE).

Tout défaut tel que bruit anormal, dysfonctionnement, allumage d'un voyant (liste non exhaustive) devra être signalé dès sa détection au réparateur agréé Kymco. La garantie commerciale ne couvre pas le défaut et ses conséquences lorsque vous n'avez pas agi dès la détection dudit défaut.

Tout défaut non signalé avant l'expiration de la garantie commerciale est exempt de tout droit à garantie.

Les interventions effectuées au titre de la garantie commerciale ne prolongent pas celle-ci. La garantie commerciale couvrant les pièces échangées expire à la date d'échéance de la garantie commerciale du véhicule.

Afin de bénéficier de la gratuité des travaux à effectuer au titre de la garantie, vous devrez les confier exclusivement à un réparateur agréé par Kymco Lux S.A.

## 1. Cette garantie couvre :

- La remise en l'état ou l'échange, par un représentant agréé de Kymco Lux S.A., des pièces reconnues défectueuses par Kymco Lux S.A.
- Kymco Lux S.A décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.  
Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de Kymco Lux S.A.

## 2. La garantie s'applique à condition que :

- a) Les vérifications et entretiens périodiques prévues dans le carnet d'utilisation et de garantie aient été réalisées en temps voulu (selon respect des préconisations du constructeur).
- b) Que d'une façon quelconque le véhicule n'ait pas été transformé ou équipé d'accessoires non agréés par Kymco Lux S.A et/ou dont le montage n'aurait pas été effectué en respectant les règles de l'art.
- c) Les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non-conformes au cahier des charges du constructeur ou que le dommage ne résulte pas d'une réparation antérieure réalisée hors du réseau Kymco.
- d) Le véhicule ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives.
- e) Le véhicule ne soit pas utilisé dans un but professionnel tel qu'agriculture, location, véhicule de courtoisie, coursier, livraison (liste non exhaustive). En ces cas, se référer aux conditions de garantie spécifiques.

## 3. La garantie ne couvre pas :

- a) Les frais occasionnés par l'entretien courant du véhicule (opérations d'entretien périodique mentionnées dans le carnet d'utilisation et de garantie) ou résultant de l'usure normale des pièces.
- b) Les pièces à usure normale comme, par exemple : verres, ampoules, bougies, fusibles, éléments de filtration, courroies, chaîne de transmission, galets, pneumatiques, garnitures de friction (embrayage, freinage), pots d'échappement (par corrosion), batterie, décorations (liste non exhaustive).
- c) Les consommables comme, par exemple : huile, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses (liste non exhaustive).
- d) Les pannes provoquées par l'utilisation de pièces non fournies par Kymco Lux S.A.
- e) Les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du véhicule.
- f) Des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du carnet d'utilisation et de garantie, une sur utilisation du véhicule, ou une surcharge, même brèves.
- g) Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du véhicule.
- h) Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule.
- i) Les dégâts consécutifs à des accidents.

- j) Les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le véhicule, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression (liste non exhaustive).
- k) Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels tels que chutes de grêle, inondations (liste non exhaustive).
- l) Tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie commerciale ou par la garantie légale et notamment les frais résultants des opérations de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du véhicule telles que mentionnées dans le carnet d'utilisation et de garantie.

#### **4. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du véhicule.**

Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule. A cet effet, vous vous engagez à remettre à l'acquéreur le carnet d'utilisation et de garantie, ainsi que tout document attestant du suivi de l'entretien du véhicule.

#### **5. L'emploi de silencieux d'échappement et/ou de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié, toute modification tendant à augmenter le bruit, la puissance et/ou la vitesse, éliminent systématiquement toute possibilité de recours en garantie.**

De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et/ou la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité pleine et entière du propriétaire et/ou de l'utilisateur quant à toutes conséquences éventuelles en cas d'avarie ou d'accident.

#### **6. Garantie légale pour tout véhicule acheté sur le territoire français :**

En tout état de cause, selon l'article L211-15 du Code de la Consommation, la garantie légale qui oblige **Kymco Lux S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu, s'applique dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil.

- Article L211-4 : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- Article L211-5 : Pour être conforme au contrat, le bien doit :
  - 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
    - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
    - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.
  - 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.
- Article L211-12 : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.
- Article 1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.
- Article 1648 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

# RECOMMANDATIONS

Adressez-vous toujours à un distributeur **KYMCO**, lui seul connaît votre véhicule et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaires à l'entretien de votre scooter en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre scooter **KYMCO**, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

## CONSEILS D'ENTRETIEN POUR VOTRE SCOOTER

Certaines parties du scooter sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre scooter ainsi que d'appliquer un produit de protection antirouille sur toutes les pièces métalliques.  
Votre distributeur **KYMCO** vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

Si le scooter n'est pas utilisé pendant une période supérieure à un mois, comme par exemple en hiver, il est alors impératif de retirer la batterie pour la conserver dans un endroit tempéré (15-25°C) et de la charger mensuellement.  
Nota : Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps.

Utiliser un chargeur spécial batterie moto ou scooter pour la recharge de cette dernière.  
Tension à vide : 12,8 Volt batterie froide.  
Tension de charge : 14,5 Volts +/- 0.5 V.  
Intensité de charge normale : 0.5A

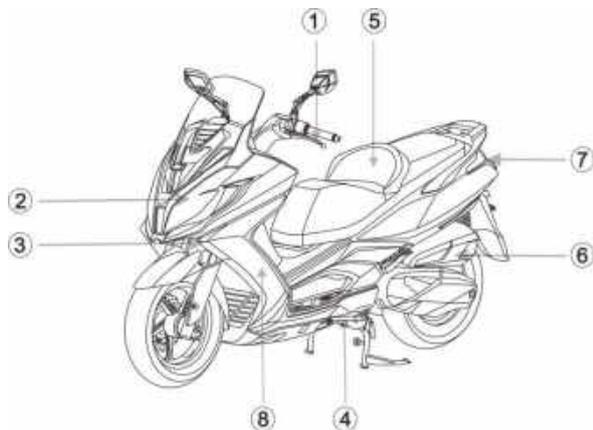
# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE

## AVERTISSEMENT

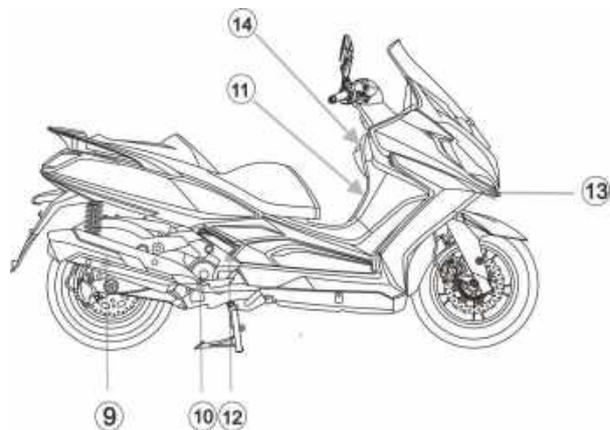
- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne jamais porter un passager sur les porte-bagages et respecter les charges utiles indiquées sur ceux-ci.
- Toujours respecter la pression des pneumatiques comme indiqué p.32
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Ces indications étant non exhaustives, **Kymco Lux S.A** et / ou **KYMCO** ne sauraient être tenus pour responsable de quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du scooter avant chaque utilisation (voir page 28 à 33).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre scooter dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée, ne jamais stationner le scooter, moteur chaud, au-dessus ou à moins de 2 mètres de tout matériau ou substance inflammable.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine **KYMCO**.
- **Kymco Lux S.A** ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par **Kymco Lux S.A** ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- **Kymco Lux S.A** et /ou **KYMCO** ne peuvent être tenus pour responsables des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leur conséquences éventuelles, effectuées par un tiers ou le propriétaire sur le véhicule.



## DESCRIPTION DU VEHICULE

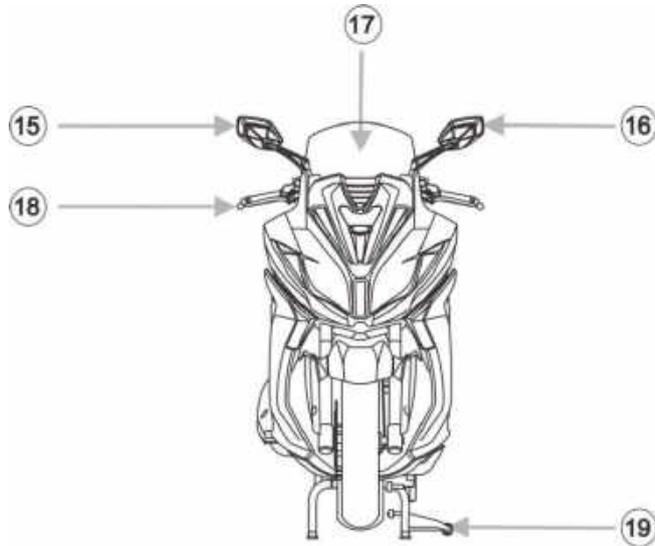


- 1) : Levier de frein arrière
- 2) : Phare
- 3) : Clignotant avant gauche
- 4) : Béquille latérale
- 5) : Selle
- 6) : Boîtier de filtre à air
- 7) : Feu de position arrière / feu stop
- 8) : Vase d'expansion du liquide de refroidissement

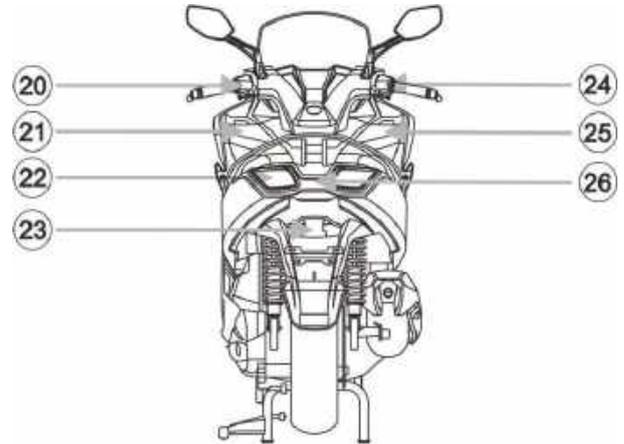


- 9) : Echappement
- 10) : Jauge de niveau / remplissage d'huile moteur
- 11) : Trappe d'accès au bouchon de réservoir d'essence
- 12) : Repose pied passager
- 13) : Clignotant avant droit
- 14) : Contacteur à clé

# DESCRIPTION DU VEHICULE



- 15) : Rétroviseur droit
- 16) : Rétroviseur gauche
- 17) : Pare-brise
- 18) : Poignée d'accélérateur
- 19) : Béquille centrale
- 20) : Commodo Gauche



- 21) : Boite à gants, prise accessoire
- 22) : Feu arrière
- 23) : Eclairage de plaque d'immatriculation
- 24) : Commodo droit
- 25) : Boite à gants
- 26) : Batterie et fusibles (sous la selle)

## **DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (sommaire)**

- Contacteur principal **p.11**
- Obturateur du contacteur principal **p.12**
- Bouchon de réservoir d'essence **p.13**
- Coffre sous selle, outillage de bord **p.14**
- Boite à gants, prise accessoire **p.15**
- Logement de batterie **p.16**
- Béquilles (latérale et centrale) **p.17**
- Ensemble d'instrumentation **p.18**
- Ensemble d'instrumentation (détail) **p.19 à 20**
- Commodo droit **p.21**
- Commodo gauche **p.22**
- Leviers de frein **p.23**
- Système de freinage ABS **p.24**
- Système de contrôle de traction TCS **p.25 à 26**
- Réglage des amortisseurs **p.27**
- NOODOE **p.47**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Contacteur principal



: Contact coupé, libre rotation de la colonne de direction, démarrage impossible, retrait de clé possible.



: Contact mis, démarrage possible à l'aide du démarreur (voir p.21), retrait de clé impossible.



: Blocage de la colonne de direction : guidon tourné en butée à gauche, depuis la position  la plus à gauche, appui sur la clé (indication « push ») et rotation anti horaire puis retrait de la clé. Déverrouillage par appui sur la clé et rotation dans le sens horaire jusqu'à la position .



: Ouverture de la selle :

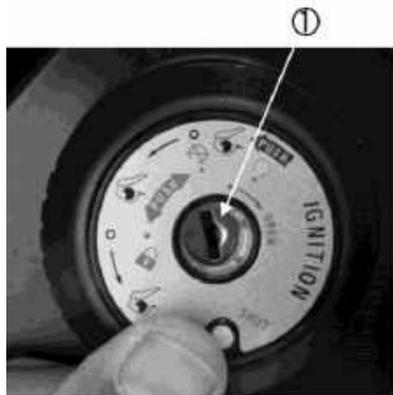
- Depuis la position  en appuyant sur la clé (indication « push ») et rotation anti horaire.
- Depuis la position  la plus à gauche par rotation anti horaire.
- Depuis la position  par rotation anti horaire.



**AVERTISSEMENT** : Les scooters Euro 4 sont équipés de l'allumage automatique des phares (AHO). Les feux sont allumés en permanence dès la mise sous contact. Ne pas laisser le contact sur ON de manière prolongée. Risque de défaillance de la batterie.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Obturateur du contacteur principal



Le contacteur principal est muni d'un obturateur de sécurité qui devra être mis en place lors du stationnement du véhicule afin de limiter les risques de vandalisme, et de protéger le mécanisme de l'entrée d'eau.

La fermeture de l'obturateur de sécurité se fait, après retrait de la clé, par pression sur le bouton jaune (1) situé sous l'indication « SHUT ».

Pour l'ouverture, utiliser la partie circulaire plastique de la clé de contact (2), qui peut être introduite selon une position unique dans le contacteur (3), puis rotation d'un quart de tour dans le sens horaire.

Un « clic » se fait entendre lorsque l'obturateur est en position ouverte.

**NOTE : Ce dispositif ne peut en aucun cas se substituer au blocage de la direction et à l'utilisation d'un antivol adapté pour empêcher le vol du véhicule. Il constitue uniquement une protection contre l'entrée de corps étranger ou eau dans le mécanisme du contacteur.**



# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

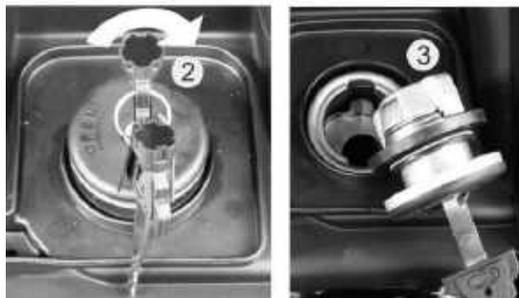
## Bouchon de réservoir d'essence



L'ouverture de la trappe d'accès au remplissage d'essence se fait par traction sur le loquet (1).

L'ouverture et la fermeture du bouchon à essence se font à l'aide de la clé de contact, l'ouverture dans le sens horaire (2), la fermeture par mise en place du bouchon, et appui sur celui-ci jusqu'à son parfait verrouillage (un « clic » sonore se fait entendre).

A la mise en place du bouchon, veiller à positionner l'index du bouchon vers le haut.



Le carburant employé doit être de type SP95 au minimum (L'utilisation de SP95-E10 est possible)

**AVERTISSEMENT** : Lors des opérations de remplissage du réservoir, pas de flammes ou de corps incandescents à proximité : risque d'incendie et/ou d'explosion.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Coffre sous selle, outillage de bord



Le coffre de rangement sous la selle contient la trousse à outils. L'ouverture de la selle se fait au contacteur à clé, voir page 11.

**NOTE** : Ne pas entreposer d'objets de valeur dans le coffre de rangement sous la selle.

**AVERTISSEMENT** : Capacité maximale du coffre sous selle :  
**5Kg**



Le set d'outillage de bord comprend (de gauche à droite) :

- Manche de tournevis
- Tournevis empreinte fente plate / Philips
- Clé plate 10/14 mm
- Clé à bougie
- Clé de réglage des amortisseurs

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

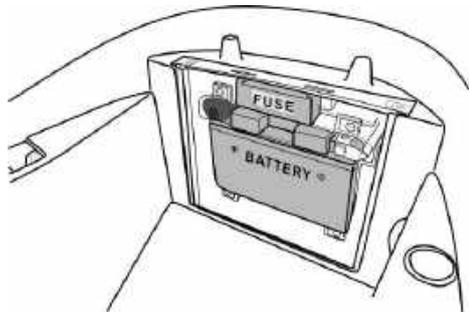
## Boite à gants, prise accessoire



Le véhicule est équipé de 2 boîtes à gants  
Elles sont verrouillées par les loquets (1), l'ouverture se fait en appuyant sur le loquet.  
La boîte à gants gauche contient une prise USB (2).  
Intensité maxi : 1A  
La prise ne fonctionne que contact mis.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Logement de batterie



Après ouverture de la selle (voir page 11), la dépose du couvercle de batterie donne accès à :

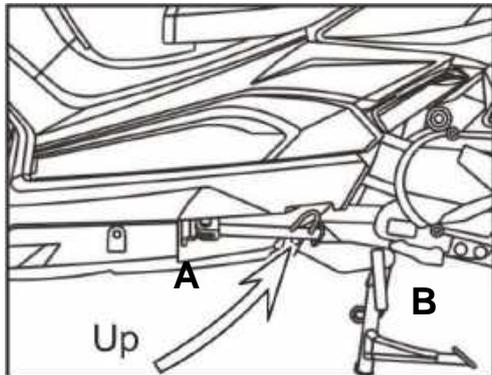
Batterie  
Boîtier porte fusibles

- 15A : Feux, clignotants, prise USB, avertisseur sonore
- 10A : Pompe à essence
- 10A : Centrale ABS, centrale d'injection
- 30A : Circuit de charge
- 15A : Phare, compteur, éclairage de coffre
- 25A : Pompe ABS

**AVERTISSEMENT : Ne jamais remplacer un fusible défectueux par un fusible de capacité supérieure. Toujours déterminer la cause de la fusion du fusible et remédier au problème avant de remplacer un fusible (risque d'incendie).**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Béquilles (latérale et centrale)



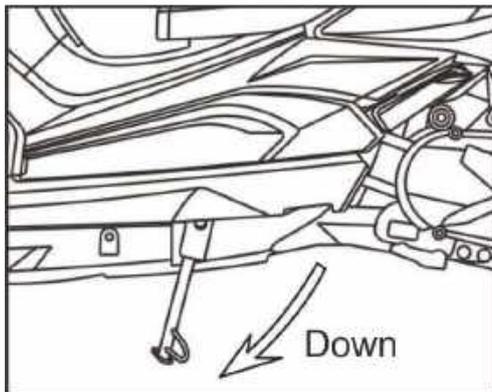
(A) Béquille centrale

(B) Béquille latérale

Attention, pour un stationnement en toute sécurité de votre véhicule, veuillez respecter les recommandations ci-après :

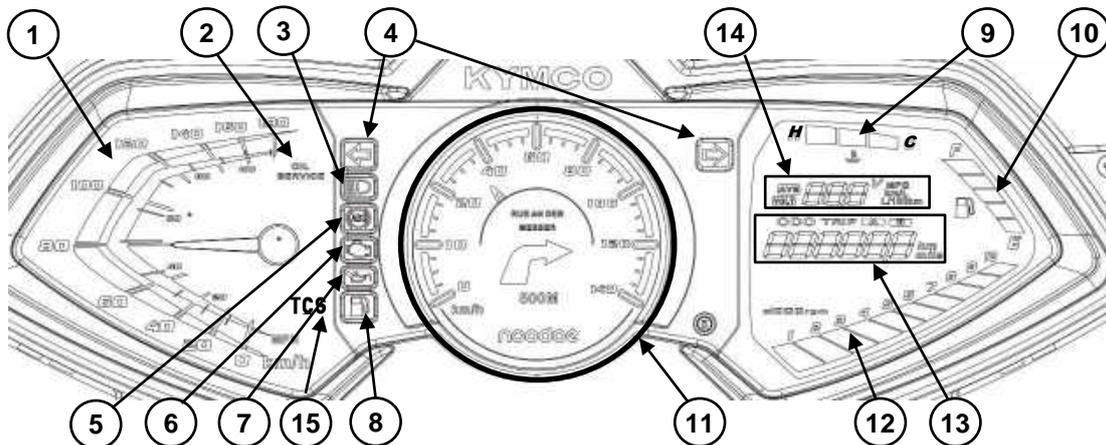
- En cas de déclivité, toujours positionner l'avant du véhicule dans le sens de la montée.

- L'usage de la béquille latérale (A) ne doit se faire que sur sol dur.



# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Ensemble d'instrumentation et commande



1) : Tachymètre

2) : Témoin de maintenance

3) : Témoin de feux de route

4) : Témoin de clignotant

5) : Témoin ABS

6) : Témoin de diagnostic moteur

7) : Témoin de pression d'huile

8) : Témoin de réserve de carburant

9) : Jauge de température moteur

10) : Jauge de niveau de carburant

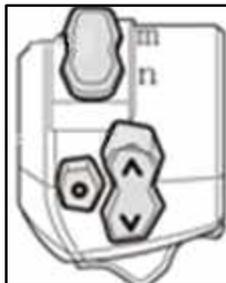
11) NOODOE (voir P 47)

12) Compte-tours

13) Indicateur de kilométrage

14) Indicateur multifonction

15) Témoin TCS



m → les boutons servent à paramétrer le compteur

n → les boutons servent à paramétrer Noodoe

(^) → Monter

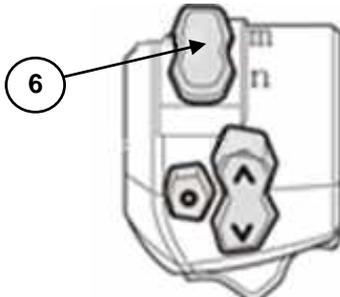
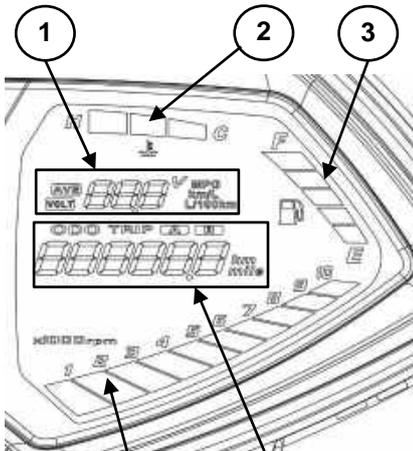
(v) → Descendre

(o) → Valider

**NOTE :** Les témoins 5, 6 et 7 s'allument à la mise sous contact pour contrôle, puis s'éteignent lorsque le véhicule fonctionne normalement. Le voyant 5 s'éteint à partir de 6 km/h (voir p. 24) Si l'un des témoins 5, 6 ou 7 s'allume en roulant, le véhicule doit être contrôlé par un concessionnaire agréé.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Ensemble d'instrumentation (détail)



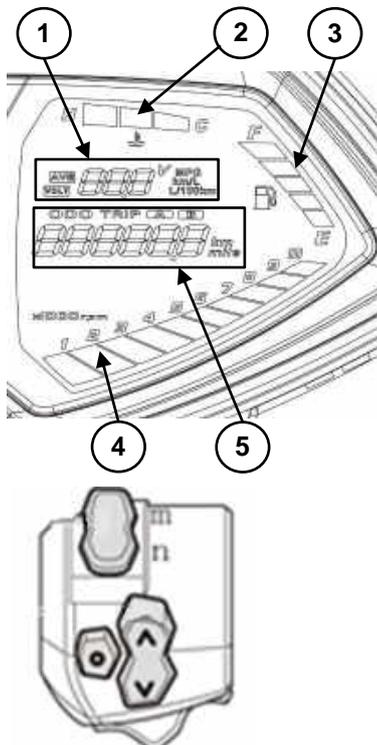
### 1 Indicateur multifonction :

- Placer l'interrupteur ( 6 ) au commodo droit sur multifonction (m)
- Appuyer sur « monter » ( ^ ) sur le basculeur au commodo droit pour faire défiler les fonctions
- Tension batterie → Consommation moyenne → Consommation instantanée → Pression du pneumatique AV → Pression du pneumatique AR.
- Tension batterie, symbole (VOLT) : affichée en Volts
- Consommation moyenne, symbole (AVE) : indique la consommation moyenne sur le parcours (Trip A ou Trip B) en km/L ou L/100km, (la consommation moyenne est remise à zéro en même temps que le Trip correspondant)
- Consommation instantanée, pas de symbole : indique la consommation instantanée en km/L ou L/100km.
- Pour changer l'unité de consommation, appuyer sur le poussoir "O" au commodo droit pour changer entre km/L et L/100km.
- Pour changer l'unité de pression des pneumatiques, appuyer sur le poussoir (o) au commodo droit pour changer entre "kg/cm<sup>2</sup> → bar → psi → kpa".
- Changement d'unité de distance : en affichage ODO, maintenir appuyé le poussoir (o)2 au commodo droit pour changer entre Km et Mile.

- ◆ Lorsque l'unité de distance choisie est le Mile, l'unité d'affichage de consommation est alors MPG (miles per gallon).
- ◆ Les affichages de consommation instantanée et moyenne sont donnés à titre indicatif uniquement. La consommation réelle peut différer au regard de l'utilisation et de la méthode de remplissage du réservoir.
- ◆ Lorsque la tension batterie indiquée est inférieure à 12V, ceci indique une batterie déchargée qui doit être contrôlée dans les plus brefs délais.
- ◆ le changement d'unité entre Km et Mile affecte tous les affichages (trip A, trip B, totalisateur, maintenance)

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Ensemble d'instrumentation (détail)



### 2/ Jauge de température moteur :

Si la température moteur atteint H (High ou Chaud) lorsque le véhicule est utilisé, ceci indique une température de fonctionnement anormale. Arrêter le véhicule en lieu sûr, et stopper le moteur ; laisser refroidir le moteur avant de contrôler et ajuster le niveau de liquide de refroidissement. Le véhicule doit alors être confié sans délai à un réparateur agréé. L'utilisation prolongée du véhicule lorsque ce voyant est allumé peut endommager gravement le moteur.

### 3/ Jauge de niveau de carburant :

Indique le niveau de carburant restant dans le réservoir. Utiliser du carburant SP95 ; Ajouter du carburant lorsque l'affichage atteint le dernier segment « E ». L'utilisation prolongée du véhicule avec un niveau de carburant bas peut endommager le système d'alimentation.

### 4/ Compte-tours :

Indique le régime moteur en tours par minute ; le chiffre doit être multiplié par 1000.

### 5/ Indicateur de kilométrage :

Appuyer sur « descendre » (∨) sur le basculeur au commodo droit pour faire défiler les fonctions

ODO → TRIP A → TRIP B → OIL → Belt

ODO → Totalisateur kilométrique en Km ou Mile.

TRIP A/TRIP B → Compteurs partiels, maintenir appuyé le poussoir (O) 2s au commodo droit pour mise à zéro.

OIL → permet de connaître le kilométrage parcouru depuis la dernière vidange. Arrivé à 5000 kms, le voyant « service » s'allume pour préconiser une vidange.

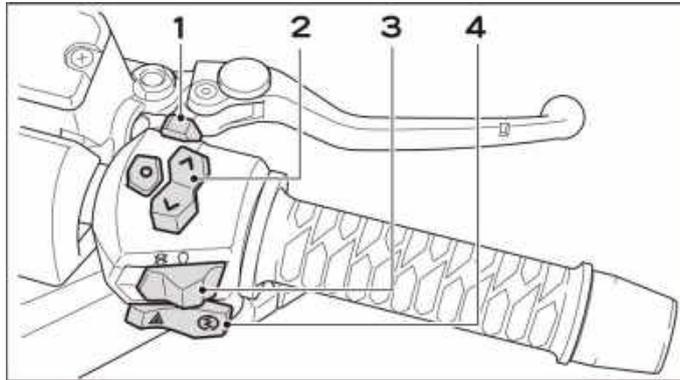
Belt → permet de connaître le kilométrage parcouru avec la courroie. Arrivé à 20000 kms, le voyant « service » s'allume pour préconiser le remplacement de la courroie

## AVERTISSEMENT :

**Le voyant « service » s'allumera à 5000 kms parcouru. Cependant le premier entretien doit être réalisé comme préconisé dans le plan d'entretien. Le compteur OIL servira pour les entretiens suivants.**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Commodo droit



Le fonctionnement du démarreur n'est possible que contact mis, béquille latérale relevée, coupe-circuit sur  et frein serré, en pressant sur le bouton .

Coupe circuit :

-  : le véhicule ne peut pas démarrer
-  : le véhicule peut démarrer

Warning Le fonctionnement des feux de détresse se fait par appui sur .

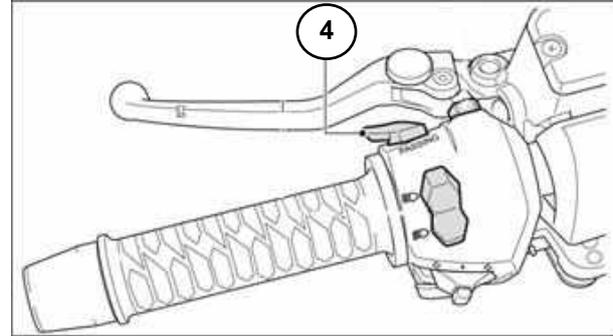
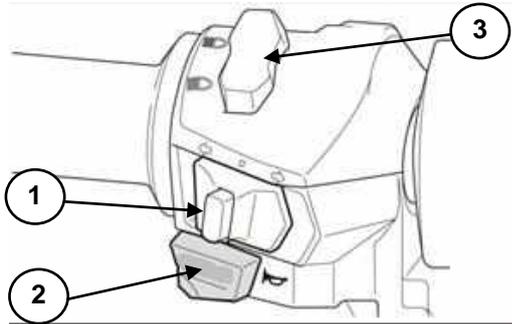
- 1 : Basculeur de choix Compteur ou Noodoe
- 2 : Basculeur de changement de fonction
- 3 : Coupe – circuit
- 4 : Interrupteur combiné Démarreur  . Feux de détresse .

**RECOMMANDATION** : Une action ininterrompue de plus de 5 secondes sur le bouton  est susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie. Toujours attendre au minimum 15 secondes entre 2 tentatives de démarrage successives.

**AVERTISSEMENT** : L'utilisation des feux de détresse ne nécessite pas la mise du contact, veuillez à éteindre les feux de détresse dès que leur utilisation n'est plus nécessaire, afin d'éviter d'endommager la batterie du véhicule.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Commodo gauche



La mise en marche du clignotant gauche s'effectue en déplaçant le bouton (1) vers la gauche ⇐.

La mise en marche du clignotant droit s'effectue en déplaçant le bouton (1) vers la droite ⇨.

Le fonctionnement de l'avertisseur sonore s'effectue en pressant le bouton (2), contact mis.

Le commutateur (3) permet la sélection :

- Feux de route ⇨
- Feux de croisement ⇨

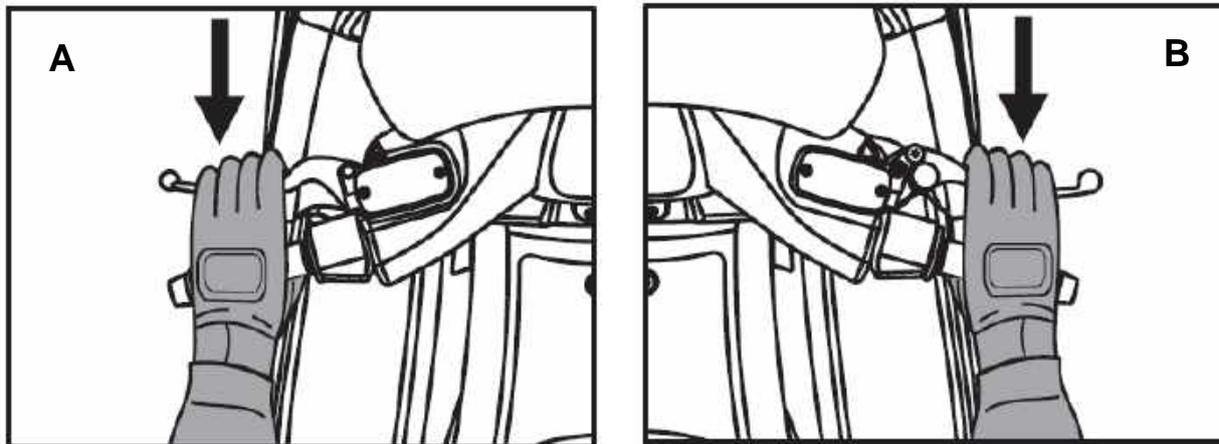
L'appel de phare se fait par pression brève sur le commutateur (4)

**AVERTISSEMENT** : Le retour à la position neutre des clignotants est manuel par pression sur le bouton(1). Une fréquence de clignotement anormalement élevée est le signe d'une défaillance du système, faire contrôler celui-ci sans délai par un concessionnaire du réseau KYMCO.

**REMARQUE** : Les scooters Euro 4 sont équipés de l'allumage automatique des phares (AHO). Les feux sont allumés en permanence dès la mise sous contact. Ne pas laisser le contact sur ON de manière prolongée. Risque de défaillance de la batterie.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Leviers de frein



Pour une efficacité de freinage optimale, il est conseillé d'utiliser simultanément les freins arrière (A) et avant (B).

**AVERTISSEMENT**: En cas de chaussée glissante (pluie, neige, signalisation au sol), l'emploi intempestif du frein avant peut provoquer la chute. Toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Ensemble d'instrumentation (ABS)

Votre véhicule est équipé de série d'un système antiblocage des freins ABS.

Le témoin de contrôle  s'allume à la mise sous contact du véhicule et reste allumé.

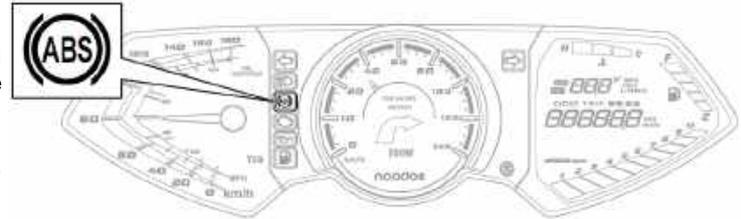
Le témoin doit s'éteindre lorsque le véhicule dépasse 6 Km/h.

L'allumage du témoin en roulant indique que le calculateur électronique du système ABS a détecté un dysfonctionnement, et désactive le système ABS. Le freinage conventionnel reste actif. Le véhicule doit être confié sans délai à un concessionnaire agréé pour contrôle.

En cas de déclenchement du système ABS, une pulsation se fait sentir dans le levier concerné, ceci est normal.

Le système ABS ne fonctionne pas en dessous de 6 Km/h.

Le système ABS ne peut pas fonctionner en cas de tension insuffisante (batterie défectueuse ou insuffisamment chargée).



Le système ABS permet à l'utilisateur de conserver l'équilibre du véhicule lors de freinage d'urgence en ligne droite.

Le système ABS permet d'éviter le blocage d'une (ou des) roue(s) lors du freinage, de manière automatique, en réduisant la pression dans le circuit de frein de la (les) roue(s) sur laquelle le blocage a été détecté.

Le système ABS, bien qu'apportant un meilleur contrôle en cas de freinage d'urgence, ne peut pas compenser une perte d'adhérence causée par un revêtement au sol dégradé, ni une perte d'adhérence causée par des pneumatiques inadaptés au véhicule, en mauvais état, ou gonflés à une pression inadaptée.

Le système ABS ne peut pas compenser une conduite inadaptée (vitesse excessive, manœuvres brusques, ...)

Le système ABS ne réduit pas la distance de freinage. En cas de déclenchement de l'ABS, par exemple sur revêtement dégradé, la distance de freinage peut même être allongée par rapport à un système de freinage conventionnel.

Le système ABS ne peut pas éviter la chute si le freinage est effectué alors que le véhicule n'est pas en ligne droite.

Le calculateur électronique du système ABS mesurant en permanence la différence de vitesse de rotation entre les roues avant et arrière, le montage de pneus de profil et/ou de dimensions différentes de la monte d'origine peut nuire au fonctionnement du système ABS.

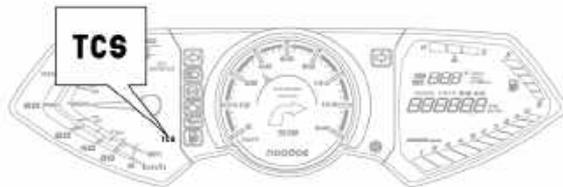
### **AVERTISSEMENT :**

**En cas de remplacement des pneumatiques du véhicule, toujours veiller à utiliser des pneus de remplacement de profil et de dimensions identiques à la monte d'origine.**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Ensemble d'instrumentation (TCS ou Système de contrôle de la traction)

### Voyant TCS

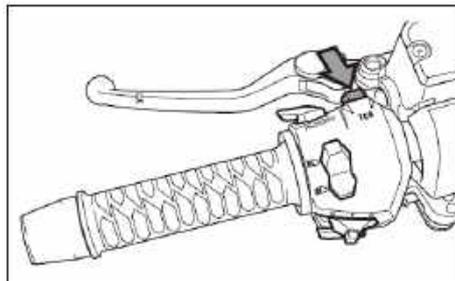


Le voyant TCS s'allume en orange pour contrôle lorsque le contact est mis. Dès que le véhicule dépasse 6km/h, le voyant s'éteint. Le TCS est en fonction.

Le voyant TCS clignote lorsque le TCS agit.

Si le voyant TCS reste allumé en orange au-delà de 6 km/h il indique un dysfonctionnement du système. Le véhicule doit être contrôlé par un réparateur agréé.

### Bouton TCS



### Désactivation du TCS.

Lorsque le contact est mis, l'appui sur le bouton TCS au commodo gauche désactive le TCS, le voyant TCS reste alors allumé en vert.

**AVERTISSEMENT : Si le TCS est désactivé avant de démarrer le moteur, il peut être réactivé plus tard en appuyant sur le bouton TCS.**

**Si le TCS est activé, il ne peut pas être désactivé en roulant. Pour désactiver le TCS, le moteur doit être arrêté, et la procédure ci-dessus peut être appliquée.**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Ensemble d'instrumentation (TCS ou Système de contrôle de la traction)

### **FONCTIONNEMENT DU TCS (Système de contrôle de la traction)**

Le système TCS, comme toute aide à la conduite, ne saurait remplacer le bon sens et l'expérience du conducteur.

Le système TCS permet à l'utilisateur de conserver l'équilibre du véhicule lors de la perte d'adhérence de la roue arrière.

Le système TCS permet d'éviter le glissement et/ou le patinage de la roue arrière lors d'une accélération, ou du passage sur un sol glissant.

Le système TCS, lorsqu'il détecte un glissement et/ou patinage de la roue arrière, peut réguler le régime moteur en le réduisant jusqu'à arrêt du glissement et/ou du patinage.

Lors de l'entrée en fonction du TCS, vous pouvez remarquer une modification de la réponse du moteur, ainsi que du bruit du moteur.

Le système TCS, bien qu'apportant un meilleur contrôle, ne peut pas corriger un glissement de la roue avant.

Le système TCS ne peut pas compenser une perte d'adhérence causée par un revêtement au sol dégradé, ni une perte d'adhérence causée par des pneumatiques inadaptés au véhicule, en mauvais état, ou gonflés à une pression inadaptée.

Le système TCS ne peut pas compenser une conduite inadaptée (vitesse excessive, manœuvres brusques, ...)

Le système TCS ne peut pas éviter la chute si la conduite est inadaptée aux conditions d'adhérence (revêtement sale, gras, mouillé, verglacé, ...).

Le calculateur électronique du système TCS mesurant en permanence la différence de vitesse de rotation entre les roues avant et arrière, le montage de pneus de profil et/ou de dimensions différentes de la monte d'origine peut nuire au fonctionnement du système TCS.

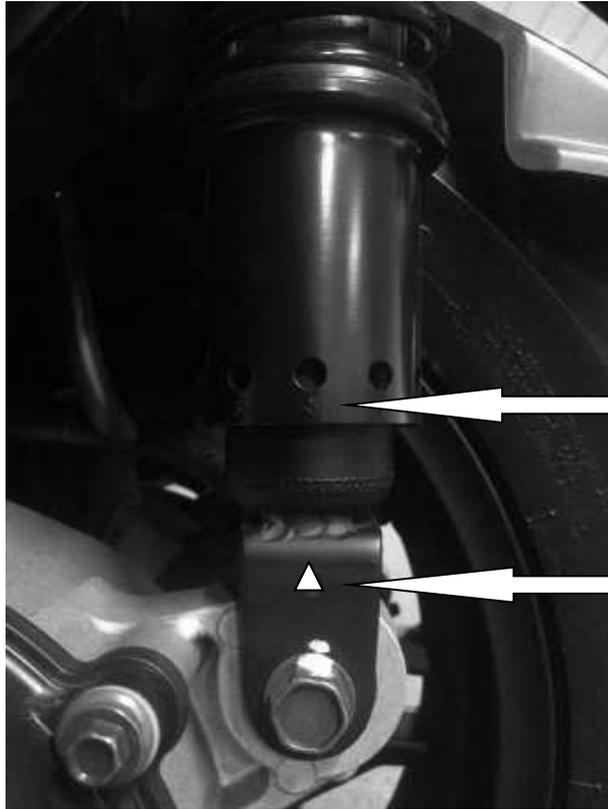
### **AVERTISSEMENT :**

**En cas de remplacement des pneumatiques du véhicule, toujours veiller à utiliser des pneus de remplacement de profil et de dimensions identiques à la monte d'origine.**

**Si le véhicule est stationné sur béquille centrale, moteur en marche, et qu'on accélère, le voyant TCS clignotera en orange, ce qui est normal.**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (détails)

## Réglage des amortisseurs



Les amortisseurs arrière de votre véhicule sont réglables en précontrainte, par rotation de la couronne suivant 5 positions : 1 étant la position la plus souple, 5 étant la position la plus dure (position N°4 représentée).

**AVERTISSEMENT** : Sous peine d'affecter la tenue de route, les deux amortisseurs doivent être réglés sur la même position, risque d'accident en cas de non-respect de cette consigne.

Numéro de position (1 à 5)

Index de positionnement

# CONTRÔLES QUOTIDIENS (sommaire)

**RECOMMANDATION** : Pour toutes les opérations qui suivent, en cas de doute, d'outillage ou connaissances inadaptées, il convient de se rapprocher d'un concessionnaire du réseau KYMCO.

En tout état de cause les opérations libellées « **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON** » ne concernent que le concessionnaire, celles libellées « **CONTROLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON** ou **CONTROLES QUOTIDIENS** » concernent le concessionnaire et le propriétaire et / ou utilisateur.

**Vérifier le niveau d'huile moteur (voir page 29).**

**Vérifier le niveau de liquide de refroidissement (voir page 30).**

**Vérifier le niveau du liquide de freinage (voir page 31).**

**Vérifier l'usure des garnitures de freinage (voir page 31).**

**Vérifier l'état et la pression des pneumatiques (voir page 32).**

**Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation**

**Vérifier le bon fonctionnement des amortisseurs**

**Vérifier le bon fonctionnement de la fourche et sa libre rotation.**

**Vérifier la libre rotation de la poignée de gaz**

**IMPORTANT** : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur et de liquide de freinage avant toute utilisation du véhicule.

Dans certains cas d'utilisation, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique. En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boîte de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités en cas d'utilisation intensive.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

**Carburant recommandé : SP95 (SP95-E10 possible)**

**Huile moteur recommandée : Huile 4 temps 5W40 API : SG**

# CONTRÔLES QUOTIDIENS (détails)

## Vérification du niveau d'huile moteur



### **RECOMMANDATION**

Le niveau d'huile est visible côté droit du véhicule, après dévissage de la jauge (3).

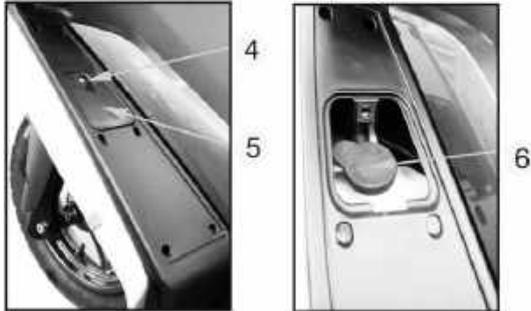
La vérification du niveau s'effectue moteur à l'arrêt depuis 5 minutes au moins et véhicule sur béquille centrale sur une surface plane.

Le niveau, après **essuyage** de la jauge (3), doit se trouver, **jauge posée** sur l'orifice du carter, entre les repères (1) et (2).

**Note importante :** Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau d'huile correct. Ne jamais dépasser le niveau maximum de la jauge, risque d'avarie.

# CONTRÔLES QUOTIDIENS (détails)

## Contrôle du niveau de liquide de refroidissement



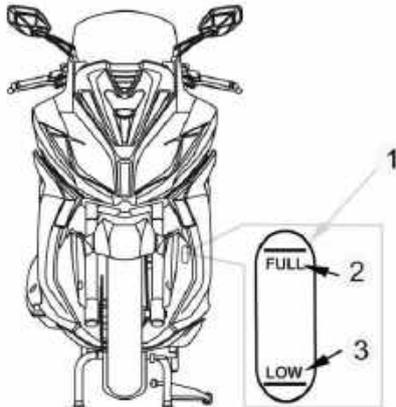
### RECOMMANDATION :

Le niveau de liquide de refroidissement est visible à l'avant du véhicule, côté gauche, dans l'intérieur de carénage, par la fente (1).

La vérification du niveau s'effectue moteur arrêté, à température de fonctionnement, et véhicule sur béquille centrale sur une surface plane.

Le niveau doit être compris entre les repères maximum (2) et minimum (3).

En cas de niveau insuffisant, faire l'appoint en déposant la trappe d'accès (5) maintenue par une vis (4), par l'orifice de remplissage (6), à l'aide de liquide de refroidissement adapté, et faites contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé.



# CONTRÔLES QUOTIDIENS (détails)

## Vérification du niveau de liquide de frein



### **AVERTISSEMENT :**

Le contrôle du niveau de liquide de frein au guidon doit être effectué sur sol plan et guidon droit.

En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au repère (L).

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agréé

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT4 et provenant d'un bidon scellé.

**Note importante :** Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau de liquide de frein correct.

## Vérification de l'état des garnitures de freinage



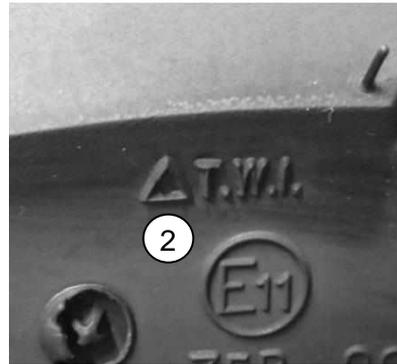
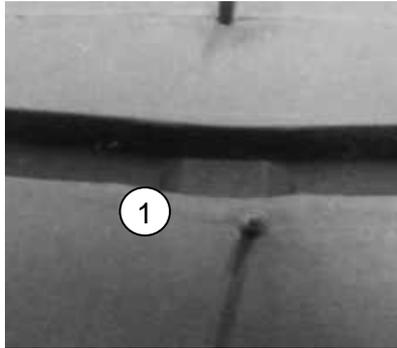
### **AVERTISSEMENT :**

Le contrôle visuel des garnitures de frein avant et arrière se fait sans démontage.

Le fond des témoins d'usure des garnitures ne doit en aucun cas affleurer le disque de frein, faire remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.

# CONTRÔLES QUOTIDIENS (détails)

## Vérification de l'état et de la pression de gonflage des pneumatiques



### **AVERTISSEMENT**

En tant qu'éléments de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin particulier.

Procéder immédiatement au remplacement de tout pneumatique dont le flanc ou la bande de roulement seraient abîmés.

En aucun cas, la profondeur des sculptures ne doit laisser apparaître les témoins d'usure. Ceux-ci se trouvent au centre de la bande de roulement (1) et en face des repères « T.W.I » sur les flancs des pneumatiques (2).

N.B : Respecter, après le remplacement d'un ou plusieurs pneumatiques, une période de « rodage » au cours de laquelle le nouveau pneumatique atteindra ses performances optimales.

ATTENTION : Le sur-gonflage ou le sous gonflage peuvent entraîner l'explosion du pneumatique et / ou la perte de contrôle du véhicule et causer de graves dommages corporels et matériels.

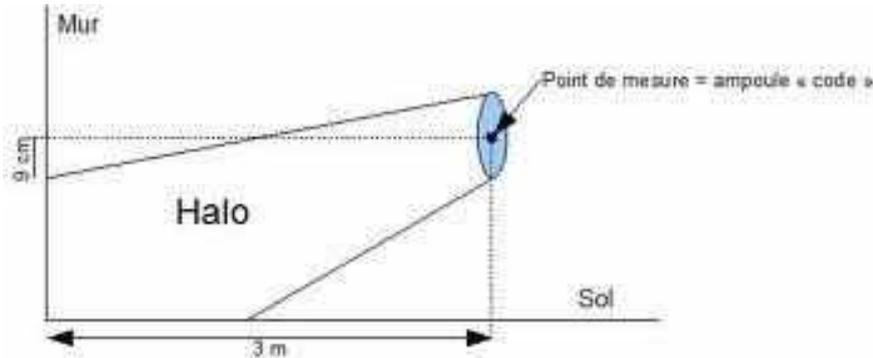
### **Pression recommandée à froid :**

**2.00 bar AV**

**2.25 bar AR**

# CONTRÔLES QUOTIDIENS (détails)

## Réglage du faisceau d'éclairage



### **AVERTISSEMENT :**

Il est important que le faisceau lumineux du phare soit réglé correctement afin d'assurer un éclairage efficace, et d'éviter de gêner les autres usagers de la route.

Le réglage doit être fait en position « feux de croisement ».

Le faisceau peut être réglé verticalement en agissant sur les vis (1) accessibles derrière le phare.

Le faisceau doit descendre de 9 cm pour 3 m de portée (voir schéma)

# DEMARRAGE DU VEHICULE

**AVERTISSEMENT** : Avant toute utilisation du véhicule, assurez-vous d'avoir effectué les contrôles quotidiens comme décrit dans les pages 28 à 33 du présent manuel.

- 1) Assurer vous de la présence de carburant en quantité suffisante.
- 2) Mettre le contact sur ON (page 11).
- 3) Relever la béquille latérale
- 4) Actionner un frein (voir p.23).
- 5) Actionner le démarreur (voir p.21) et laisser tourner quelques instants le moteur au ralenti afin que l'huile atteigne tous les points à lubrifier (en extérieur ou dans un local correctement ventilé seulement).

**RECOMMANDATION** : Une action ininterrompue de plus de 5 secondes sur le bouton de démarreur est susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie. Toujours attendre au minimum 15 secondes entre 2 tentatives de démarrage successives.

# RODAGE

**RECOMMANDATION** : Du soin apporté aux premiers kilomètres de fonctionnement dépendra la longévité et les performances de votre véhicule.

**Du soin apporté aux premiers kilomètres d'utilisation de votre véhicule dépendent largement ses performances et sa fiabilité future. Durant les 500 premiers kilomètres, ne pas faire fonctionner le moteur à pleine charge. Eviter également les parcours prolongés au même régime, variez les parcours et les vitesses.**

**De 0 à 500 kilomètres : ne pas dépasser 60 km/h.**

**La pleine charge peut être appliquée au moteur après ce kilométrage.**

**Par principe général, toujours veillez à laisser le moteur tourner au ralenti quelques instants avant de commencer votre trajet (délai nécessaire pour que l'huile atteigne tous les points à lubrifier).**

## NETTOYAGE DE VOTRE SCOOTER

Pour nettoyer votre scooter KYMCO il est formellement déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule, utiliser de préférence un jet d'eau froide à pression domestique.

En cas d'usage hivernal (salage des routes) ou de station en milieu maritime (embruns), il est vivement conseillé d'effectuer régulièrement un simple rinçage de dessalage à l'eau froide.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

## STOCKAGE DE VOTRE SCOOTER (arrêt supérieur à 1 mois)

- Procéder à un nettoyage et à un séchage minutieux du véhicule.
- Déposer la batterie (voir localisation page 16), la recharger et la stocker dans un endroit tempéré (se rapprocher de votre concessionnaire pour caractéristiques des chargeurs à employer).
- Procéder à la vidange du réservoir.

**N.B : Ne jamais utiliser de carburant éventé, ou provenant de jerricans non spécifiquement prévus pour les hydrocarbures. Respecter la réglementation en vigueur au regard de l'élimination des carburants non utilisés.**

# CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON

- Vérifier le niveau d'huile moteur (p 29).
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement (p 30).
- Vérifier le niveau d'huile pont arrière (p 38).
- Vérifier le niveau de liquide de frein (p 31).
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière.
- Vérifier le bon fonctionnement de la commande de gaz.
- Vérifier le bon fonctionnement des amortisseurs arrière et de la fourche avant.
- Gonfler les pneumatiques (2.00 bars Av et 2.25 bars).
- Remplir, charger et mettre en place la batterie.
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérifier le réglage du faisceau lumineux des phares (pente de 3%).
- Contrôler le bon serrage des éléments de trains roulants (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Contrôler la libre rotation de la direction.
- Vérification par un essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction).

## Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

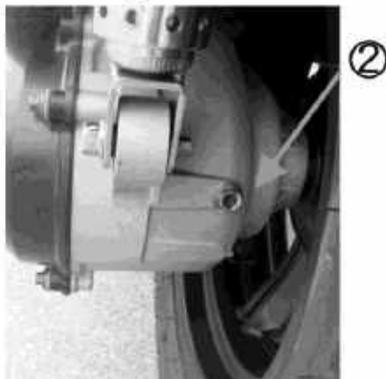
Signature :

# CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (détail)

## Vérification du niveau d'huile de pont arrière



①



②

### RECOMMANDATION

Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile de la boîte de réduction est visible après enlèvement du bouchon (2), l'huile doit affleurer l'orifice.

En cas de besoin, compléter **exclusivement** avec une huile hypoïde de qualité **SAE 80W90** par le bouchon (2)

Couple de serrage : Vis (1) : 10 Nm

Bouchon (2) : 10 Nm.

*Quantité à titre indicative: 210 ml*

## PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

CONTRÔLES	Kilométrage	1000 km	5000 km	10000 km	15000 km	20000 km	25000 km	30000 km	35000 km	40000 km
	Temps	2 MOIS	6 MOIS	1 an	1 an ½	2 ans	2 ans ½	3 ans	3 ans ½	4 ans
Huile moteur (5W40 API SG)		R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile		R	R	R	R	R	R	R	R	R
Bougie d'allumage NGK CR7E		C	C	R	C	C	R	C	C	R
Filtre à air		-	R	R	R	R	R	R	R	R
Soupapes : 0.10 mm A / E à froid		-	-	A	-	A	-	A	-	A
Garde poignée d'accélérateur.		A	A	A	A	A	A	A	A	A
Filtre à essence		-	-	R	-	R	-	R	-	R
Galets de transmission		C	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Courroie		C	C	C	C	R	C	C	C	R
Mâchoires embrayage		C	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Huile de pont arrière : SAE 80W90		R	-	R	-	R	-	R	-	R
Garnitures de frein		C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Durites de frein		C	C	C	C	C	R	C	C	C
Liquide de frein		A	A	A	A	R	A	A	A	R
Liquide de refroidissement		A	A	A	A	R	A	A	A	R
Pression / état des pneus		A	A	A	A	A	A	A	A	A
Éléments de direction		A	A	A/G	A	A/G	A	A/G	A	A/G
Boulonnerie		S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension		C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie		C	C	C	C	C	C	C	C	C
Fonctions électriques		T	T	T	T	T	T	T	T	T
Diagnostic injection		E	E	E	E	E	E	E	E	E
Diagnostic ABS		E	E	E	E	E	E	E	E	E
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance		E	E	E	E	E	E	E	E	E
Essai routier		E	E	E	E	E	E	E	E	E

**LEGENDE** : R = Remplacer C = Contrôler G = Graisser S = Serrer A = Ajuster E = Effectuer T = Tester  
C/R = Contrôle et Remplacement si nécessaire

## REVISION DES 1000 KMS / 2 mois (au premier des 2 termes atteints)

- Changer l'huile moteur (5W40 API : SG).
- Remplacer le filtre à huile
- Changer l'huile du pont arrière (SAE 80W90 : niveau voir p 38).
- Tester et régler le fonctionnement de la poignée d'accélérateur.
- Vérifier l'état des garnitures de frein.
- Vérifier la bougie, la nettoyer et la régler au besoin (0.7-0.8 mm).
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements électriques.
- Vérifier les paramètres d'injection à l'aide de l'outil de diagnostic.
- Autres contrôles : voir table de maintenance p. 39
- Contrôle final : Vérifier l'état et la pression des pneumatiques, le bon fonctionnement de l'éclairage, de la signalisation. Vérifier le bon comportement du scooter, le bon fonctionnement de la direction et du système de freinage par essai routier.

### Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Kilométrage :

Signature :

## PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

<b>5000 km / 6 MOIS</b>	<b>10000 km / 1 AN</b>
<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>	<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>
<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>
<b>15000 km / 1 AN 1/2</b>	<b>20000 km / 2 ANS</b>
<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>	<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>
<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>

## PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

<b>25000 km / 2 ANS 1/2</b>	<b>30000 km / 3 ANS</b>
<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>	<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>
<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>
<b>35000 km / 3 ANS 1/2</b>	<b>40000 km / 4 ANS</b>
<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>	<b>Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.</b>
<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Kilométrage :</b> <b>Signature revendeur :</b>

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<b>DOWNTOWN 350i TCS E5</b>	
<b>MOTEUR</b>	Monocylindre, 4 temps
<b>Refroidissement</b>	Liquide
<b>Cylindrée</b>	321
<b>Puissance maxi</b>	20.8 kW à 7500 tr/min
<b>Distribution</b>	Arbre à cames en tête, 4 soupapes
<b>Jeu aux soupapes (admission / échappement) à froid</b>	0.10 mm / 0.10 mm
<b>Lubrification</b>	Carter humide, pompe trochoïdale
<b>Qualité huile moteur et quantité</b>	5W40 API/SG 1.5L
<b>Allumage</b>	ECU
<b>Démarrage</b>	Démarreur électrique
<b>Transmission</b>	Automatique à double variateur
<b>Embrayage</b>	Centrifuge
<b>Pneus AV ; AR</b>	120/80/14 ; 150/70/13
<b>Pression pneumatique (à froid) AV ; AR</b>	2.00 bar ; 2.25 bar
<b>Huile de transmission</b>	SAE 80-90 (0.21 L)
<b>Echappement</b>	Catalytique
<b>Filtre a air</b>	Elément sec
<b>Batterie</b>	YT12-BS
<b>Freins</b>	AV : disque / AR : disque
<b>Poids à vide en ordre de marche</b>	198 kg
<b>Dimensions (L x l x h)</b>	2250-780-1310 mm
<b>Réservoir essence capacité / type de carburant</b>	12.5 litres / sans plomb 95 (e10 possible)

**N.B : Caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.**

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

## Equipement électrique

<b>EQUIPEMENT ELECTRIQUE</b>	<b>12 volts, négatif à la masse</b>
<b>PRODUCTION ELECTRIQUE</b>	<b>Génératrice / régulateur redresseur</b>
<b>ALLUMAGE</b>	<b>ECU</b>
<b>BATTERIE</b>	<b>12 Volts 11.8 Ah</b>
<b>FEUX DE ROUTE / CROISEMENT</b>	<b>12V 55W/55W</b>
<b>FEUX STOP</b>	<b>12V L.E.D</b>
<b>CLIGNOTANTS</b>	<b>12V 2W X 2 (Av) / 12V 10W X 2 (Ar)</b>

**N.B :** Caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.

## ACCESSOIRES OPTIONNELS

**Vous trouverez tous les accessoires spécifiques à votre véhicule  
sur notre site [www.kymcolux.com](http://www.kymcolux.com)**

**(Pare- brise, manchons, tablier,...)**



# EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

1. Télécharger l'application Noodoe: disponible sur Google Play Shop (Android) et App Store (iOS)

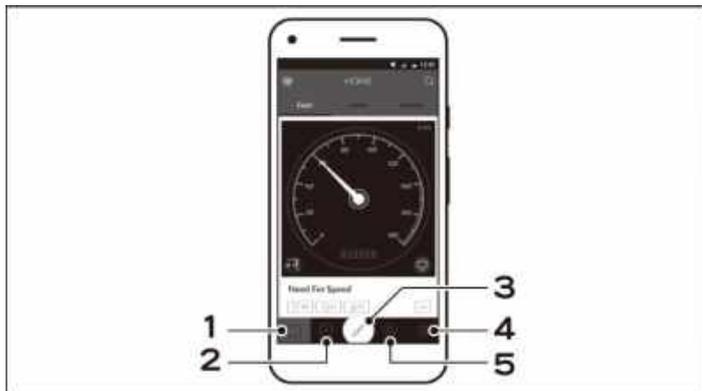


**Version minimale nécessaire :**

**Android 4.4 au minimum.**

**iOS 9 au minimum.**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE



## 2. Fonctions de l'application

- Vous pouvez choisir parmi des milliers de créations d'utilisateurs et les installer dans le tableau de bord du véhicule.
- Vous pouvez créer vos propres écrans, ou modifier ceux existants.

1 : Accueil

2 : Mes tableaux de bord

3 : Créer

4 : Mon profil

5 : Paramètres

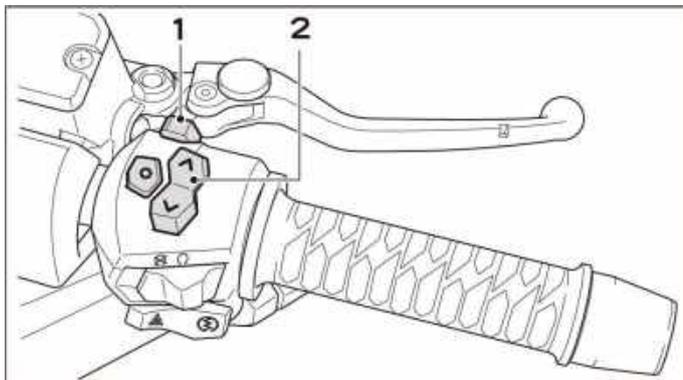


## 3. Mode création « Créer »

- Ce mode vous permet de personnaliser les fonds d'écran à votre gré.
- Choisissez entre l'horloge, la météo, le compas, ou le compteur de vitesse, et libérez votre créativité. Vous pouvez changer les couleurs, les polices, les formes, et incruster des images.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

## 4. Description des commandes



1 : Basculateur de choix Compteur ou Noodoe

2 : Basculeur de changement de fonction

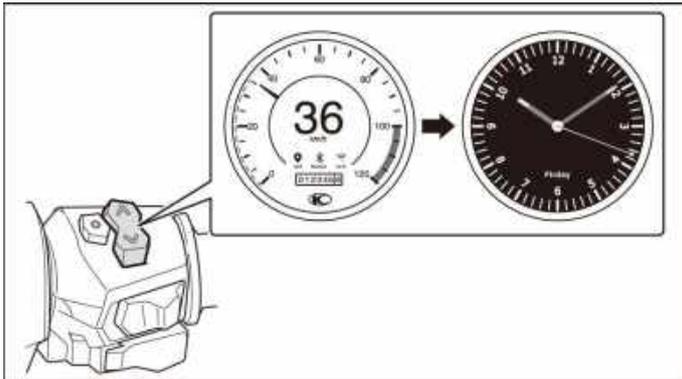
	m → les boutons servent à paramétrer le compteur
	n → les boutons servent à paramétrer Noodoe
	(^) → Monter
	(v) → Descendre
	(O) → Valider

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE



## En roulant :

- Utilisez les boutons (^) et (v) pour naviguer entre les écrans de Noodoe (4 possibles).
- Utilisez (O) pour valider une action.



## A l'arrêt :

### Notifications :

- Utilisez (^) et (v) pour faire défiler les notifications de vos applications connectées.
- Utilisez (O) pour activer ou sortir d'une notification.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

## 5. Appairage du scooter et du téléphone :



Dans le menu de l'application du téléphone

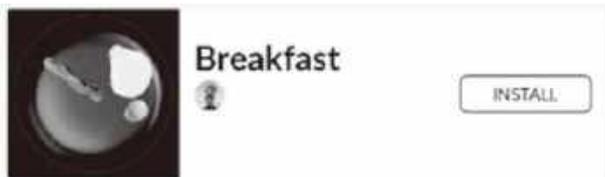
→ Paramètres → Paramètres scooter → Etat → Mettre KEYLESS sur ON → Maintenir (O)

Sur l'écran Noodoe

→ Choisir Nouvel utilisateur et/ou utilisateur existant → Utilisez (O) pour valider le pairage

→ Choisir le périphérique Bluetooth → Connectez → Confirmez le code de pairage (sur le téléphone et le scooter)

→ Utilisez (O) pour valider → le pairage est valide.



Les fonds d'écran que vous créez sont transférables dans le scooter.

• →Application

• →Tableau de bord

## DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

### 6. Retrouver mon scooter

Noodoe retient la dernière position du scooter.

- Cliquez sur l'icône de radar  et Noodoe vous guidera jusqu'à la dernière position enregistrée.
- L'application vous indique la direction et la distance à vol d'oiseau jusqu'au scooter.



Le Bluetooth et les données doivent être activés pour permettre cette fonction

Le radar peut s'afficher

1. En mode carte
2. En mode boussole

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

## 7. Notifications :

Lorsque le téléphone est appairé, les notifications de messages seront affichées dans l'écran Noodoe du scooter (Sous Android, il faut choisir ce paramètre dans les applications du téléphone).



- En roulant :

Par sécurité, les notifications ne peuvent être lues, mais vous pouvez voir le nombre de notifications en attente.



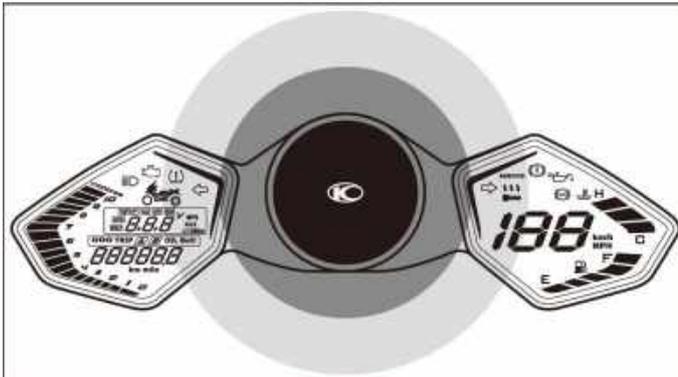
- A l'arrêt :

Lorsque le scooter est arrêté, les messages sont affichés automatiquement. Vous pouvez naviguer dans les messages à l'aide des boutons de commande de Noodoe au commodo droit.

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

## 8. Eclairage d'accueil :

Lorsque vous approchez du véhicule, l'écran Noodoe s'éclaire pour vous accueillir, et vous permettre de retrouver plus facilement le scooter.



## **DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE**

- 1. Pour permettre les fonctions de radar et de météo, les données et le GPS du téléphone doivent être activés. (En cas de perte des signaux, les indications dans Noodoe ne se mettront pas à jour et afficheront les dernières informations obtenues, jusqu'à reprise du signal).**
- 2. Les changements d'unité de température, de vitesse, se font depuis l'application ; des différences peuvent apparaître en raison de la vitesse de rafraîchissement des informations**
- 3. La vitesse d'affichage des informations dépend des performances du téléphone et notamment.**
  - a. de la vitesse de connexion Bluetooth.
  - b. de la qualité de l'appairage.
- 4. Les paramètres du téléphone et des applications installées influencent le fonctionnement de l'affichage Noodoe.**
- 5. Les messages ne sont jamais affichés en roulant, pour des raisons de sécurité. Ils s'affichent dès que le véhicule est arrêté.**
- 6. Le dernier écran affiché avant de couper le contact sera l'écran affiché au redémarrage.**
- 7. La fonction de compas est liée à la qualité de la précision de la boussole du téléphone, le calibrage de cette dernière peut être nécessaire.**
- 8. La fonction de compas se calibre lorsque le véhicule roule uniquement.**
- 9. L'horloge de Noodoe se calibre lorsque le téléphone se connecte.**
- 10. Vous ne devez jamais manipuler l'application du téléphone en roulant, pour des raisons de sécurité**

# DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement NOODOE

- 11. La lumière d'accueil peut être activée, désactivée et réglée depuis l'application.**

Lorsque la lumière d'accueil est activée :

  - a. La lumière d'accueil ne fonctionne que si le téléphone a déjà été appairé. La lumière d'accueil se coupe après 2 minutes
  - b. La lumière d'accueil fonctionnera trois fois après que le contact ait été coupé. Au-delà, la fonction est coupée
  - c. La lumière d'accueil reste par contre active tant que l'application « Trouver mon scooter » est active.
  - d. La lumière d'accueil et le Bluetooth restent fonctionnels 3 jours après coupure du contact.
- 12. Lorsque KEYLESS est mis sur OFF, aucune notification n'est mémorisée sur Noodoe, évitant le vol de données.**
- 13. L'application fonctionne selon la qualité du réseau de données.**
- 14. Les notifications dépendent des applications et des téléphones utilisés**
- 15. Nous ne pouvons garantir le fonctionnement des notifications pour toutes les applications et tous les téléphones.**
- 16. Toujours vérifier l'état de charge de la batterie du téléphone, et celle du véhicule.**
- 17. Noodoe se coupe automatiquement si la tension batterie descend en dessous de 12V plus de 30 secondes. Si vous devez démarrer le véhicule pour recharger la batterie, toujours le faire dans un endroit ventilé.**
- 18. Noodoe est protégé contre les températures excessives. En cas de mise en sécurité, Noodoe redémarrera dès que la température sera descendue.**